

1



PRATIQUES
JURIDIQUES
DANS
L'INDUSTRIE
AERONAUTIQUE
ET SPATIALE

SOUSS LA CO-DIRECTION DE
PHILIPPE ACHILLEAS ET WILLY MIKALEF

EDITIONS A. PEDONE

AVANT-PROPOS

En 2001, l'Université Paris Sud et la Faculté Jean Monnet ont relevé le défi posé par les milieux professionnels, de voir émerger en France un pôle de recherche et d'enseignement sur le droit des activités spatiales et des télécommunications à vocation internationale. Depuis 2008, ce pôle s'est étendu aux activités aéronautiques.

D'abord, l'Institut du droit de l'espace et des télécommunications (IDEST) a été créé en tant que composante du Collège d'études interdisciplinaires (CEI). L'IDEST travaille en étroite collaboration avec les milieux professionnels pour former des docteurs, organiser des colloques internationaux, publier sur des sujets innovants et réaliser des études sur contrat. Ensuite, le Master spécialité « Droit des activités spatiales et des télécommunications » (M2 DAST) vise à satisfaire des secteurs en expansion demandeurs de professionnels hautement qualifiés. Il permet ainsi à ses diplômés de s'intégrer rapidement sur le marché du travail, comme l'atteste son réseau international d'anciens étudiants de 61 nationalités présents dans les grandes institutions et entreprises des secteurs de l'aérospatial et des télécommunications. Enfin, en 2012, forte de ses années d'expérience, l'Université Paris Sud a créé la Chaire Internationale du droit de l'espace et des télécommunications avec Orange comme premier partenaire, puis Airbus Group et Airbus Defence & Space. Cet outil vise à soutenir durablement les activités de recherche et d'enseignement à l'Université Paris Sud.

Un pôle universitaire de cette envergure se devait de lancer une collection dédiée aux problématiques juridiques rencontrées par les secteurs de l'aérospatial et des télécommunications, en particulier dans le contexte international et européen. La Collection de l'IDEST, publiée aux éditions Pedone, offre une réflexion de haut niveau associant les points de vue des universitaires et des praticiens.

Ce premier ouvrage, portant sur les *Pratiques juridiques dans l'industrie aéronautique et spatiale*, est le fruit d'une collaboration entre l'université et ses partenaires visant à compléter le champ d'analyse du droit aérien et spatial, souvent consacré à l'étude des grandes conventions internationales. Il offre une lecture transversale de problématiques communes aux secteurs du spatial et de l'aéronautique combinant des analyses de droit international,

AVANT-PROPOS

européen et national ainsi que des approches de droit public et de droit privé.
Il a été réalisé dans le cadre de la Chaire internationale du droit de l'espace et
des télécommunications.

Philippe ACHILLEAS

Directeur de l'IDEST, du Master 2 DAST et de
la Chaire internationale du droit de l'espace et des télécommunications

TABLE DES MATIÈRES

Biographie des auteurs.....	3
Avant-propos, par Philippe ACHILLEAS (IDEST-CEI, Université Paris Sud).....	9
Préface, par François AUQUE (Airbus Defence & Space)	11

PARTIE I.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

Le cadre national des opérations spatiales, par Julien MARIEZ (CNES)	15
Vers une gestion commune renforcée de l'utilisation de ressources naturelles partagées : l'accès à la ressource « spectre-orbite », par Philippe ACHILLEAS (IDEST-CEI, Université Paris Sud).....	37
Le cadre règlementaire européen relatif à la sécurité des activités aéronautiques civiles, par Vincent CORREIA (IDEST-CEI, Université Paris Sud)	61

PARTIE II.

POLITIQUE INDUSTRIELLE

L'avenir du juste retour confronté à la communautarisation des programmes spatiaux, par Johanna CHAUVIN (IDEST-CEI, Université Paris Sud)	77
Le rôle des institutions administratives dans l'industrie spatiale en Chine, par Li DU (Huazhong University of Science & Technology).....	95

PARTIE III.

CONTRATS

Les contrats spatiaux à l'épreuve du contentieux, par Laurence RAVILLON (Université de Bourgogne).....	111
Les contrats de droit privé de l'industrie aéronautique, par Jeremy LE ROUX (Airbus Defence & Space)	123
Les clauses réciproques d'abandon de recours et de garanties dans les contrats de l'industrie spatiale, par Amal RAKIBI (Schlumberger)	143
Les moyens juridiques et contractuels d'action des agences spatiales, par Philippe CLERC (CNES)	157

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE IV. RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES

Risques et assurances de responsabilité civile spatiale, par Cécile GAUBERT et Sylvain DEVOUGE (Marsh).....	201
Responsabilité et assurances dans le secteur aéronautique, par Loïck BOGAERT LE SCAO (AXA Corporate Solutions)	217

PARTIE V. CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

Essai sur l'évolution du contrôle des exportations de produits militaires et à double usage depuis les années 1990, par Arnaud IDIART (Airbus Group).....	255
La directive 2009/43/CE du 6 mai 2009 simplifiant les conditions des transferts de produits liés à la défense dans la Communauté, par Romain BRONER (Airbus Helicopters)	285
ITAR : incidences juridiques et opérationnelles pour les assureurs de risques spatiaux, par Cédric WELLS (Swiss Re International SE) et Romain LOUBEYRE (Elsecolimited)	303

PARTIE VI. ASPECTS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Transmission par satellite de contenus audiovisuels : les principes cardinaux du marché unique bousculés par les pratiques contractuelles d'acquisition de droits de diffusion, par Willy MIKALEF (Bird & Bird)	321
CNES : propriété intellectuelle en mutation, par Antoinette d'HAUSEN MOGNETTI (CNES)	337

L’industrie aéronautique et spatiale demeure l’un des secteurs de pointe les plus stratégiques. Son caractère dual, civil et militaire, représente une source de puissance pour les Etats. Rares sont les pays à posséder une telle industrie, mais nombreux sont ceux qui entendent jouer un rôle important dans ce domaine et rejoindre le club très fermé des Etats dotés de capacités aérospatiales.

Le droit international s’est rapidement intéressé aux enjeux politiques et économiques des espaces aérien et extra-atmosphérique en posant les grands principes encadrant les activités gouvernementales et privées. Le développement d’une industrie repose par ailleurs sur un ensemble de normes et de procédures claires issues du droit interne, pour couvrir l’ensemble des risques, répondre aux impératifs de sécurité et soutenir la dynamique d’un marché en pleine expansion.

Cet ouvrage apporte un éclairage inédit sur le droit applicable aux secteurs aéronautique et spatial sous l’angle des pratiques développées pour et par l’industrie. Il couvre les règles liées au cadre réglementaire, à la politique industrielle, aux contrats, à la responsabilité et aux assurances, au contrôle des exportations ainsi qu’à la propriété intellectuelle.

Cette recherche pluridisciplinaire réunit une communauté d’auteurs issus des milieux académiques et industriels pour donner un point de vue théorique et pratique des réalités juridiques de cette industrie de haute technologie fortement internationalisée.

Liste des auteurs :

Philippe ACHILLEAS, Romain BRONER, Loïck BOGAERT LE SCAO, Johanna CHAUVIN, Philippe CLERC, Vincent CORREIA, Antoinette D’HAUSEN MOGNETTI, Sylvain DEVOUGE, Cécile GAUBERT, Arnaud IDIART, Jeremy LE ROUX, Li DU, Romain LOUBEREYRE, Julien MARIEZ, Willy MIKALEF, Amal RAKIBI, Laurence RAVILLON, Cédric WELLS.

PRATIQUES JURIDIQUES DANS L’INDUSTRIE AERONAUTIQUE ET SPATIALE

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par télecopie:
+ 33 (0)1.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@wanadoo.fr - 38 € l’ouvrage - 46 € par la poste.

Le montant peut être envoyé par :

Chèque bancaire

Règlement sur facture

ISBN 978-2-233-00715-5

Carte Visa

N° / / /

Cryptogramme.....

Date de validité.....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Pays.....